

TARNEGARONNE

ARRONDISSEMENT

DE

MONTAUBAN

Mairie

82130 LAFRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 9

Objet : politique foncière

Date de convocation

12 mars 2024

Date d'affichage

12 mars 2024

*Nombre de membres en
exercice :*

17

Nombre de présents :

9

Nombre de votants :

11

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 26 mars à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Jean-Pierre ANGLAS, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, membres en exercice.

Procurations :

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Absents Excusés : Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS, Mme Emmanuelle ANTICH, Mme ANNE BENAICHE.

M. Jean Pierre ANGLAS a été élu secrétaire de séance.

La loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégation de service public prévoit que le Conseil d'Administration doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la collectivité.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte des acquisitions et cessions immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil au cours de l'année 2023, étant précisé qu'en raison des délais de procédure d'établissement des actes, ces derniers peuvent parfois intervenir sur l'exercice suivant.

1. Acquisitions

NEANT

2. Cessions

NEANT

Le Conseil d'Administration Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2023.

- A D O P T E E -

Le Président

Le Secrétaire



T. DELBREIL

J-P ANGLAS